



DECE MAMA AVEC TESTAMENT DESHERITANT MARI SAUF HABITATION

Par **AMOUNDALA33**, le **13/11/2014** à **03:41**

BONJOUR.MAMAN DECEDE IL Y A 11 MOIS MAINTENANT.MARIEE SOUS LE REGIME DE LA SEPARATION DE BIEN.NOUS SOMMES 2 ENFANTS D UN PRECEDANT MARIAGE ET IL N Y A PAS EU D AUTRES ENFANTS.ELLE A FAIT UN TESTAMENT D HESERITANT SON CONJOINT SUR SES BIENS PROPRE ET LUI LAISSANT BIEN SUR L USUFRUIT SUR SA MOITIE DE LA MAISON...IL Y A PEU DE BIENS MAIS SURTOUT IL ETAIT IMPORTANT POUR ELLE QUE NOUS AYONS LES MEUBLES QU EELE AVAIT AVANT CE MARIAGE ET DONT ELLE A FAIT LA LISTE DEVANT NOTAIRE...HORS A CE JOUR NOUS N AVONS JAMAIS EU DE NOUVELLE DU NOTAIRE ET LES RAPPORTS AVEC MON BEAU PERE ETAIENT TRES CORDIAL...CONTACT TOUS LES JOURS DEPUIS LE DECE DE MAMAN...HORS CE SOIR OU SON FILS M A TELEPHONE EN ME DISANT QUE A PARTIR DE CE JOUR JE N AURAI PLUS DE NOUVELLE ET QU IL EST ALLE HIER DEMENAGE SON PERE POUR LE PLACER DANS UNE MAISON DE REPOS ET JE VOUS PASSE TOUTE LES INSULTES SUR MA MERE ...IL M A APPRIS AVOIR EU RV POUR SON PERE AVEC LE NOTAIRE QUI SERAIT VENU FAIRE UNE ESTIMATION DE LA MAISON ETC ETC...MON FRERE ET MOI N AVONS AUCUNE NOUVELLE DU NOTAIRE QUI NE RAPPEL JAMAIS SI L ON CHERCHE A LE JOINDRE...PS LE TESTAMENT A ETE FAIT CHEZ CE MEME NOTAIRE...QUEL EST DONC LE PROBLEME REEL SACHANT QUE J AI BIEN PRECISE LE JOUR DE L OUVERTURE DE LA SUCCESSION QUE SON MARI POUVAIT GARDER TOUS LES MEUBLES ET OBJETS POUR NE PAS PERTURBER SON UNIVERS...IL M A REMERCIE EN ME DISANT QUE POUR LUI J ETAIS SA FILLE...???MERCII